



EXTRALATEX

Définition : **EXTRALATEX** est une résine à l'eau pour mortiers qui permet de réduire les fissures et améliorer l'adhérence, l'imperméabilité et la cohésion de surface.

Utilisations :

- **EXTRALATEX** est utilisé dans l'eau de gâchage pour tout type de mortiers ; mortiers de ciment, enduits, chapes, chaux, plâtres.
- **EXTRALATEX** est préconisé pour les travaux de réparation, de rattrapage et de reprise de bétonnage.
- **EXTRALATEX** améliore fortement l'adhérence des mortiers sur les anciens supports ; Il augmente les résistances à la traction ; Il limite les risques de fissuration ; Il améliore la dureté de surface.
- **EXTRALATEX** permet une amélioration de la résistance à l'arrachement des mortiers non adjuvants d'environ 2,5 fois.

Désignation	Résistance à l'arrachement en Mpa NF EN 1348
Mortier témoin	0,49
Mortier avec EXTRALATEX	1,22

Caractéristiques :

- Aspect : Liquide laiteux
- Odeur : Latex
- Couleur : Blanche
- PH à 20°C : 8 à 9
- Densité à 20°C : 1,03 +/-0,03

Mise en oeuvre :

- **EXTRALATEX** doit être appliqué sur un support propre, dégraissé, débarrassé des parties non adhérentes et largement humidifié au préalable.
- Reprise de bétonnage : étaler un mortier (1 dose de ciment + 3 doses de sable) à consistance plastique sur la surface humide en couche de 2 à 3 cm.
- Accrochage des enduits : étendre un gobetis d'accrochage et laisser durcir ; Appliquer le mortier en une ou plusieurs couches.
- Accrochage des chapes : appliquer au balai une couche de barbotine (rapport eau/ciment > 0,3) de quelques mm d'épaisseur ; Etaler le mortier sur la barbotine encore poisseuse.

Mode d'utilisation :

La solution **EXTRALATEX** (1 Volume de **EXTRALATEX** + 2 Volumes d'eau) est utilisée pour le gâchage de la barbotine et du mortier.

Conditionnement : Bidon de 1 litre, bidon de 5 litres et bidon de 20 litres.

Stockage :

EXTRALATEX peut être stocké durant 1 an à l'abri du gel et la chaleur, sans aucune altération, dans son emballage d'origine non entamé.

Précautions d'emploi :

Manipulation non dangereuse, se référer à la fiche de données de sécurité.

